

Vous êtes...

- Chefs d'entreprises, responsables du développement, directeurs techniques ?
- Ingénieurs, chefs de projets, chercheurs ?
- Fédérations, groupements de PME ?

Vous souhaitez...

- Vous démarquer de vos concurrents
- Développer des produits plus difficiles à copier
- Partager les risques et les coûts
- Intégrer des réseaux européens compétitifs

***L'école de l'innovation
vous accompagne
dans vos projets européens
de développement technologique***

Avec le soutien de :

Agence de Développement du Val de Marne • Biovalley Alsace • Bretagne Innovation • Centre technique Cuir Chaussure Maroquinerie • Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne • Chambre de Commerce et d'Industrie - EIC de Lyon • Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - CRI Paris Ile-de-France • Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie - EIC de Franche-Comté • Charente Développement • Critt-CCST • Conseil général des Hauts-de-Seine • Conseil régional Rhône-Alpes • Drire Ile-de-France • Drire Rhône-Alpes • Medef Seine-et-Marne • Toulon Var Technologies



Ecole de l'innovation
Carole Miranda
41 bd des Capucines
75002 Paris
Tél : 01 55 35 25 70
pme@anrt-europe.com
www.anrt.asso.fr

L'Ecole de l'innovation

Projets PME et centres de technologies

Comprendre pour agir
Coopérer pour réussir

Un parcours pédagogique proposé par :



L'école de l'innovation

Un accompagnement régional

Projets européens, pôles de compétitivité...

Pour innover plus grand et mieux, PME et centres de technologies doivent apprendre à travailler ensemble.

Une action collective gagnante pour les PME

L'école de l'innovation relève le défi de **connecter durablement les PME et les centres de technologies afin qu'ils développent** des projets de recherche et d'innovation en commun. Elle est animée par l'ANRT, réalisée par certains de ses membres les plus réputés et organisée par des acteurs régionaux.

L'École de l'innovation, pourquoi y aller ?

• Pour acquérir les réflexes du partenariat

Les centres de technologies forment les PME aux enjeux de l'innovation en coopération (**session d'une journée par petits groupes**).

• Pour intégrer les projets les plus compétitifs

Dès le lendemain, les experts des centres de technologies rencontrent les PME pour formaliser leurs besoins d'innovation, identifier les pistes de réalisation.

• Pour renforcer son entreprise

Un accompagnement entrepreneurial « non technologique » vient compléter les compétences internes des PME.



Au programme des sessions

1 - Projets européens : les ambitions de l'Union européenne

Renforcer la compétitivité des entreprises, définition de la PME européenne, les règles du jeu de l'innovation en coopération, les ingrédients d'un projet européen, le 7^e PCRD

2 - Projets européens : place et rôle des PME

Les projets de recherche pour les PME et associations de PME, l'équilibre des intérêts dans le consortium, la recherche collaborative (projets de plus grande envergure), quelle place pour les PME ? Exemples de projets

Ces sessions durent une journée (de 9h à 17h), elles sont organisées dans toute la France.

3 - Préparer une proposition de projet européen dans le cadre du PCRD

Bâtir une innovation en partenariat (favoriser la culture de l'innovation, du besoin à l'idée, construire de nouveaux partenariats)

Préparer une proposition compétitive (sélection et évaluation des propositions de projet, tâches à mener avant le dépôt, degré d'innovation du projet, résultats et bénéfices attendus, retombées économiques pour les PME, ressources mobilisées pour réaliser le projet, recommandations générales)

4 - Exploiter commercialement les résultats du projet

Cadre juridique, accord de consortium, propriété intellectuelle, **protection et exploitation des résultats**

5 - Management des projets européens

Déroulement d'un projet, gestion du consortium, négociation de contrat, modalités de financement et de paiement, mécanisme d'avance de trésorerie, vie du projet